



## **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY**

Mémoire présenté dans le cadre des consultations  
publiques menées par le Bureau d'audiences  
publiques sur l'environnement du Québec

Présenté par Jean-Luc Desbiens  
Dépanneurs Super Sagamie Desbiens,  
7 à 11 et Des Champs-Élysées  
19 octobre 2020

## **TABLE DES MATIÈRES**

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	3
INTRODUCTION	3
L'INDUSTRIE DE 1 <sup>ÈRE</sup> TRANSFORMATION : LE POUMON DE LA RÉGION	4
FAIRE REVENIR LES JEUNES DANS LA RÉGION	5
RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)	6
CONCLUSION	7

## **PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE**

Les dépanneurs Super Sagamie Desbiens (Jonquière), 7 à 11 (Chicoutimi) et des Champs Élysées (Chicoutimi) sont la propriété de Jean-Luc Desbiens. Marchand indépendant affilié à la bannière Super Sagamie, les trois commerces servent une clientèle non négligeable dans leurs secteurs respectifs.

Les trois établissements possèdent des postes à essence et offrent tous les services et produits de proximité attendus par un tel commerce. Près d'une dizaine d'employés à temps plein et à temps partiel sont à l'emploi de chaque dépanneur.

## **INTRODUCTION**

Le projet d'exportation de plus de 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) depuis la Zone industrialo portuaire de Grande Anse (ZIP Saguenay) génèrera non seulement 1 100 emplois directs et indirects pendant les opérations, mais permettra à des familles de s'établir dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de faire croître le PIB régional.

En incluant les emplois directs et indirects créés ou maintenus pendant la période des travaux, c'est plus de 6 000 personnes qui travailleront dans le secteur de la ZIP Saguenay et qui fréquenteront les différents commerces de la région, ce qui aura des conséquences positives pour des entreprises comme la mienne.

À titre de commerçant, nous sommes convaincus que la construction et la mise en opération d'un tel complexe de liquéfaction de GNL génèreront des retombées non négligeables à commencer par l'aspect environnemental du projet, puisqu'il viendra offrir une alternative durable au charbon dans les marchés comme la Chine. Il y aura aussi des retombées positives pour la population, ce qui viendra endiguer le fléau de l'exode des jeunes puisque ce projet – et d'autres – viendra rendre la région plus attractive du point de vue d'insertion professionnelle.

En tant que propriétaire de trois commerces, je me positionne en faveur du projet proposé par l'équipe de GNL Québec parce qu'il génèrerait, non seulement un bilan migratoire positif, mais aussi des retombées quant à la situation économique de notre région.

## **L'INDUSTRIE DE 1<sup>ERE</sup> TRANSFORMATION : LE POUMON DE LA RÉGION**

L'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean est intimement liée aux industries de première transformation. Territoire d'abord réservé à la Baie d'Hudson, les premiers colonisateurs s'installent dans la région en 1858 et profitent rapidement de la forêt pour transformer le bois. Rapidement, l'industrie des pâtes et papiers devient une industrie importante. En 1926, l'usine d'Arvida de l'*Aluminium Company of Canada* (Alcan) est mise en opération.

Depuis près d'un siècle, l'industrie de l'aluminium figure parmi une activité économique importante et génère des centaines d'emplois bien rémunérés dans la région. C'est sans compter les entreprises de deuxième transformation établies et qui fournissent des emplois techniques à un bon nombre de personnes.

Les pâtes et papiers ainsi que l'aluminium sont des industries phares pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'arrivée d'un troisième joueur industriel permettrait en outre d'ajouter des spécialités supplémentaires dans la région et de créer des centaines d'emplois bien rémunérés.

C'est ce dont la région a énormément besoin pour faire renverser le balancier qui joue contre nous depuis des décennies (exode des jeunes, retard dans la croissance économique versus les autres régions de la province, etc.).

## **FAIRE REVENIR LES JEUNES DANS LA RÉGION**

Il y a quelques années, l'expression « Un autobus plein de jeunes quitte la région » était largement entendu. Le fléau de l'exode des jeunes ne date pas d'hier. En effet, plusieurs chercheurs universitaires et initiatives se sont penchés sur le désir des jeunes de «vivre leur vie» ailleurs qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

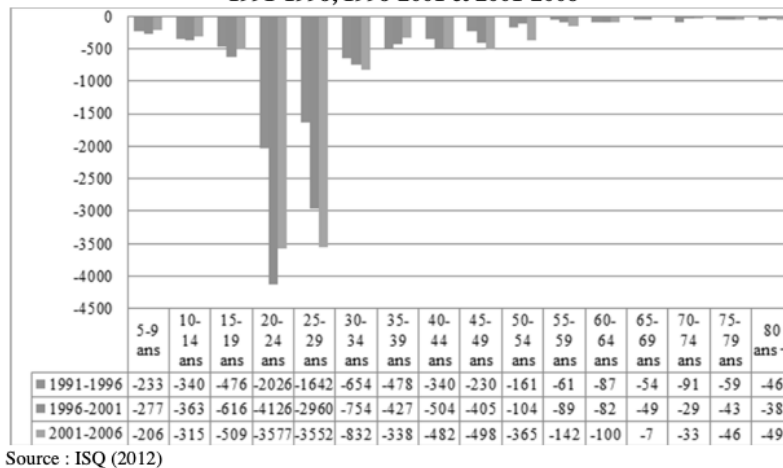
Le solde migratoire a été catastrophique au début des années 2000. En faveur d'autres régions, notre territoire perdait des centaines de citoyens. En 2010-2011, environ 400 citoyens ont déserté le Saguenay-Lac-Saint-Jean pour s'établir ailleurs, ce qui a de lourdes conséquences sur l'économie et la proportion de population active et apte à l'emploi.

En 2016, le chargé de cours à l'UQAC, Hervé Stecq publiait un rapport sur la « La mobilisation des acteurs régionaux face à la migration des jeunes : le cas de la Stratégie MigrAction au Saguenay-Lac-St-Jean (Québec) »<sup>1</sup>. Ce document détaille parfaitement la réalité territoriale. L'une des raisons pour laquelle les jeunes s'exilent est en raison des problèmes d'insertion professionnelle. En d'autres mots, des emplois spécialisés difficiles à trouver.

---

<sup>1</sup> Rapport sur la mobilisation des acteurs régionaux face à la migration des jeunes. UQAC, 2016. 6 pages. Hervé Stecq. <http://revues.ugac.ca/index.php/revueot/article/view/70>

**Figure 2 – Migration interrégionale quinquennale par groupe d'âge, Saguenay–Lac-St-Jean, 1991-1996, 1996-2001 et 2001-2006**



Graphique tiré du rapport d'Hervé Stecq, 2016.

## RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

La demande mondiale en gaz naturel étant en forte croissance afin de réduire l'utilisation du charbon, nocif pour l'environnement, l'arrivée du projet Énergie Saguenay vient s'ajouter à l'équation visant à réduire les émissions de GES sur la planète.

Selon le rapport produit par la firme WSP<sup>2</sup> pour le compte du promoteur, la demande globale de GNL devrait presque doubler d'ici les trois prochaines décennies.

Bien que le projet puisse causer quelques désagréments environnementaux sur le site visé et sur des émissions de gaz à effet de serre des moyens de transport utilisés pour convoier le produit transformé, il demeure que le projet promu par GNL Québec serait l'un des moins polluants sur la planète.

<sup>2</sup> Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement. WPS pour le compte d'Énergie Saguenay, février 2020, [https://energiesaguenay.com/media/cms\\_page\\_media/38/161-00666-00\\_GNL\\_Resume\\_MELCC\\_20200206.pdf](https://energiesaguenay.com/media/cms_page_media/38/161-00666-00_GNL_Resume_MELCC_20200206.pdf)

## **CONCLUSION**

À mon avis, en prenant acte des documents sur les impacts environnementaux du projet spécifique et des retombées de l'approvisionnement en GNL sur le marché mondial, il est évident que la volonté du promoteur est de protéger l'environnement des endroits où ils s'établissent. Le promoteur a visiblement des volontés d'être un bon citoyen corporatif.

En tant que propriétaire d'entreprises dans l'industrie du commerce et détail, je recommande humblement la commission d'autoriser le projet pour permettre au Saguenay-Lac-Saint-Jean de sortir la tête hors de l'eau et de se classer parmi les régions en croissance dans la prochaine décennie. C'est mon souhait le plus fort.